



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marine

Question écrite n° 81544

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'envoi du porte-avions Charles-de-Gaulle dans le golfe Persique. Il souhaiterait connaître les missions qu'il devra accomplir dans cette zone du monde particulièrement instable.

Texte de la réponse

Le 10 juin 2010, à l'occasion de son déplacement à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle, le Président de la République a annoncé le départ en opérations, à l'automne prochain, du groupe aéronaval en océan Indien et dans le golfe Persique, zone géographique définie comme prioritaire par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Durant ce déploiement, le groupe aéronaval aura pour mission : d'affirmer la présence de la France dans cette zone d'intérêt stratégique majeur, notamment pour nos approvisionnements énergétiques et ceux de l'Union européenne ; de se tenir prêt, par son prépositionnement provisoire dans cette zone, à répondre à d'éventuelles sollicitations opérationnelles ; de contribuer à la connaissance et à l'anticipation dans cette zone critique ; de soutenir l'opération navale européenne ATALANTA, qui vise à lutter contre la piraterie maritime autour de la corne de l'Afrique, ainsi que les opérations menées en Afghanistan dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de Enduring Freedom ; d'entraîner dans la durée des unités aux opérations aéromaritimes et de projection de puissance ; de participer à des opérations ou des exercices à caractère multinational.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81544

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6802

Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9280